

COMMISSION RÉGIONALE SPORTIVE
Réunion du 5 avril 2021 en visioconférence à 19h00
COMPTE-RENDU

Présents : Marc Louvel, Jean-Pierre Julienne, Dominique Lhuillier, Geoffroy Préel, Stéphane Frémont, Éric Broussin, Marianne Cliquet

Suite aux décisions du COMEX du 26 mars, le comité de direction de la ligue a voté mardi 30 mars en cohérence avec les décisions fédérales :

- L'annulation des championnats par équipes régionaux (à l'exception pour l'instant de la division pré-nationale)
- L'annulation des championnats régionaux NC-4e Série et 3e Série
- Le maintien ou report du championnat 2nde Série

Pistes de compétitions pouvant être envisagées si une reprise est effective courant mai/juin.
Ces pistes seront présentées au comité de direction de la ligue le samedi 10 avril.

Championnat individuel 2nde série :

Info :

- Le championnat de France 2nde Série est maintenu avec changement de dates : du 22 au 26 août
- Les qualifiés sont à donner le lundi 19 juillet
- Tableau de 32 joueuses et joueurs en simple uniquement

Proposition :

- Championnat de Normandie accessible à partir du classement 0 :
 - soit le week-end du 25-26-27 juin (si pas de chpt de France par équipes)
 - soit le week-end suivant 2-3-4 juillet
- Proposition de faire une consultation auprès des joueurs concernés sur leur intention de participer pour une éventuelle ouverture à une barre plus basse après la décision du COMEX concernant le report ou l'annulation du Chpt de France N1 à N4.
- En 2019, le week-end de Pentecôte, il y avait 5 femmes et 12 hommes dans les tableaux finals.
- Concernant les autres classements, pas de proposition d'organiser une autre compétition individuelle. **Il y a déjà de nombreux tournois organisés par les clubs sur cette période.**

Compétition par équipes :

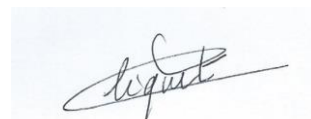
Info :

- Attente de la décision du COMEX de mi-avril concernant le maintien ou non du Chpt de France N1 à N4

- Si maintien : dates envisagées pour le Chpt de France : 30 mai, 6, 13, 20 et 27 juin ou 19, 26 septembre, 3, 10 et 17 octobre
- Attente de la décision du COMEX mi-avril

Proposition :

- Si maintien du Chpt de France par équipes, pour les divisions pré-nationales, organisation sur les dates de printemps proposées par la FFT (sinon collision avec le championnat d'hiver)
- Pour les autres joueurs, même observation que pour les compétitions individuelles : pas de challenge à mettre en place. **Les clubs doivent pouvoir rester maître de leurs installations pour organiser les différentes manifestations pour la fidélisation de leurs adhérents. Les compétiteurs auront accès aux nombreux tournois mis en place par les clubs sur cette période.**



Marianne Cliquet

